

## L'agri-voltaïsme dans les productions sous SIQO

### Création d'un groupe de travail

#### Définition et contexte

L'agri-voltaïsme est la combinaison d'une production d'électricité photovoltaïque et d'une production agricole, mutualisées sur une même surface. Les opérateurs de produits sous SIQO, de différentes filières, sont sollicités ou s'interrogent sur la possible mise en place de tels dispositifs sur des surfaces destinées à la production du SIQO (implantation de dispositifs groupés ou isolés, dans des parcours de volailles, prairies, vignes, vergers, ...). A ce jour, les cahiers des charges n'encadrent pas ces pratiques, encouragées par ailleurs par les politiques nationale et européenne de développement des énergies renouvelables. Compte tenu du fort développement des projets et de la relative complexité des questions soulevées, il est apparu important aux présidents des comités nationaux concernés que l'institut se positionne et définisse des orientations intégrant les différentes dimensions de cette nouvelle combinaison d'activités afin d'envisager, le cas échéant, leur encadrement au sein des différents SIQO. Pour ce faire, il est proposé de créer un groupe de travail dédié, dont le mandat serait d'éclairer les questions suivantes.

#### Questions soulevées

La question générale confiée au groupe de travail est celle des conditions de leur compatibilité avec la production agricole sous SIQO, au regard des éventuels impacts sur :

- Le lien à l'origine ;
- La quantité et les caractéristiques des produits obtenus ;
- La santé des animaux (le cas échéant)
- L'évolution des conditions de production (définies ou non par les cahiers des charges) ;
- L'économie de l'exploitation (contribution au résultat, conséquence sur les aides PAC, modes de faire-valoir) ;
- Le foncier (consommation de surfaces, valeur du foncier concerné) ;
- Le paysage.

Enfin la compatibilité avec la réglementation de ces dispositifs comme de leur encadrement dans le cadre des SIQO devra être vérifiée.

#### Composition du groupe de travail

Le Conseil permanent a décidé le 20 février 2020 de la création d'un Groupe de travail composé de membres des commissions nationales transversales suivantes : commission « Scientifique et Technique », « Gestion des territoires et des questions foncières », « Relation des SIQO avec leur environnement » et « Economie des filières et impacts des SIQO » ;

<i>Commission « Scientifique » :</i>	<i>Emmanuel CHAMPON,</i>	<i>(CNAOP, CNIGP-LR-STG)</i>
	<i>Hervé JUIN,</i>	<i>(CNIGP-LR-STG)</i>
<i>Commission « Environnement » :</i>	<i>Christophe AGUILAR,</i>	<i>(CNIGP vins)</i>
	<i>Philippe DANIEL,</i>	<i>(CNIGP-LR-STG et CNAOP)</i>
	<i>Benoit DROUIN,</i>	<i>(CNIGP-LR-STG et CNAB)</i>
<i>Commissions « Territoires »</i>	<i>Philippe BRISEBARRE,</i>	<i>(CNAOV, CAC)</i>
	<i>Eric PASTORINO,</i>	<i>(CNAOV)</i>
	<i>Jean-Marc POIGT,</i>	<i>(CNIGP-LR-STG)</i>
<i>Commission « Economie » :</i>	<i>Nathalie CAUMETTE,</i>	<i>(CNAOV)</i>

Le groupe de travail animé par Emmanuelle VERGNOL et Thierry FABIAN recueillera les contributions des autres animateurs des commissions nationales concernées et invitera à y participer les administrations et les experts compétents en la matière.

### **Missions confiées à ce groupe de travail**

- Définir une position générale de l'INAO et le cas échéant une grille d'appréciation des dispositifs en fonction de critères techniques et économiques ;
- Proposer aux comités nationaux concernés le cas échéant des règles applicables pour chaque secteur de production et pour chaque catégorie de SIQO ;
- Débuter les travaux par le cas de la filière Volailles Label Rouge et/ou IGP (viande et œufs), qui connaît déjà de fortes sollicitations
- Collecter et restituer les informations relatives aux actualités, innovations et expérimentations en cours et à venir sur ce sujet

### **Echéancier**

- Filière Volailles LR : IGP : Proposer des orientations au Conseil Permanent de juin 2020 après débat exploratoire au CNIGP-LR-STG de mai 2020 ;
- Rapport d'étape au CP de juin 2020 ;
- Etat des lieux des essais en secteur viticole pour décembre 2020.